



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LANGON
SAID LANGON
70 CRS DU GENERAL LECLERC
33213 LANGON CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 00 19 239 892 231
Déclarant 2 (C) : 20 21 037 437 244
Référence de l'avis : 23 33 A276621 04
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

16 GENDRON

33430 BERNOS BEAULAC

Numéro FIP : 330 65 80 6265659789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 33079

PISSON GUILLAUME
OU CORNILLE PEGGY
16 GENDRON
33430 BERNOS BEAULAC

Somme qui vous est remboursée

656,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP LANGON
SAID LANGON
70 CRS DU GENERAL LECLERC

33213 LANGON CEDEX

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1090 7000 463X XXXX XXX1 240

Identifiant de la banque : CCBPFRPPBDX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

55 918

Nombre de parts :

6,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

* (service gratuit + coût de l'appel)

Déclarant 1 - Nom de naissance : PISSON
Déclarant 2 - Nom de naissance : CORNILLE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M		2		
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				6,00

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)	Total
Détail des revenus				
Salaires.....	47614	16811	4351	
Autres revenus imposables.....		1782		
Total des salaires et assimilés ²	47614	18593	4351	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 4761	- 1859		
Déduction minimale.....			- 861	
Pensions alimentaires perçues.....		7200		
Abattement spécial de 10%.....		- 720		
Salaires, pensions, rentes nets.....	42853	23214	3490	69557
Revenus agricoles déclarés.....		- 11251		
Déficits agricoles antérieurs déclarés par le foyer.			19501	
Rev. agri. hors quotient imposables ⁵		- 11251		
Déficits agricoles antérieurs imputés en 2022.....			0	
Revenus agricoles imposables du foyer, hors quotient				0
Déficits agricoles de l'année imputés.....				- 11251
Revenu brut global.....				58306
CSG déductible.....				- 0
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Pension alimentaire versée à enfants majeurs ¹⁶ ...		2400	2400	
Total des charges déduites ¹¹				- 2400
Revenu imposable.....				55906
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	12
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Dons : personnes en difficulté.....	20	20	0	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	4	4		
Montant de la réduction d'impôt.....			0	
Dons aux oeuvres.....	14	14	0	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 0
Impôt proportionnel.....				+ 2
Impôt total avant crédits d'impôt.....			2	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré		Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	2		2	- 2

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis			
Montant net de votre imposition.....			0
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			0
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :			* 0
PRELEVEMENTS SOCIAUX			
	CSG-CRDS		PSOL
Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :	- 370		- 286
Prélèvements sociaux à 17,2% nets :.....	- 370		- 286
Solde des prélèvements sociaux 2022 ⁵³ :			- 656
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE			
			656
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			55918
Reports sur les années suivantes			
Déficits agricoles non imputés à reporter sur la déclaration de vos revenus perçus en 2023 à souscrire en 2024 ²⁶			
déficits provenant de l'année 2019.....			5339
déficits provenant de l'année 2020.....			4537
déficits provenant de l'année 2021.....			9625
Informations indiquées pour mémoire			
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹			12
PLAFOND EPARGNE RETRAITE			
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :			
Plafond total de 2021.....	Déclar. 1 16536	Déclar. 2 16253	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4357	+ 4114	
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4285	+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16808	= 16394	

>>> Suite de votre avis

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier)/gérer mon prélèvement à la source ou
appelez le 0809 401 401